

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 23 mai 2017

Étaient présents : Fernand PELLAT, Christophe CHOTAN, Sylvère FAURE, Valérie GINOT, Stéphanie NOUGUIER, Emmanuel GARCIA, Mireille GERMAIN, Emilie ROBIN, Nicolas MOURICHON, Béatrice VALENTE, Aurélie CHANAS

Absents ou excusés : Marie-Hélène CROZAT (procuration à Mireille GERMAIN)

Chantal POLLIEN, **secrétaire**

Secrétaire de séance : Mireille GERMAIN

Ouverture de séance : 20h05

En préambule, M. le Maire présente ses condoléances, au nom du conseil municipal, à Aurélie CHANAS pour le décès de son grand père, M. BILLON.

Puis, observation d'une minute de silence pour les personnes victimes des attentats à Manchester.

1 - Approbation du compte-rendu précédent :

Compte- rendu approuvé à l'unanimité.

2 – ELECTIONS LEGISLATIVES

Il est procédé à la désignation des scrutateurs pour la tenue du bureau de vote des élections législatives des 11 et 18 juin. Il sera transmis à chaque conseiller. Tout changement éventuel de créneau horaire interviendra directement entre les conseillers.

3 – URBANISME

Rapporteur Valérie GINOT

Le dossier concernant le projet de plan local d'urbanisme a été soumis à l'avis des personnes associées. Le délai étant écoulé, l'enquête publique démarrera le 1^{er} juin pour une durée de 1 mois pour se terminer le 4 juillet. Le commissaire enquêteur assurera 4 permanences. Les parutions dans la presse sont en cours ainsi que les points d'affichage déterminés.

4 – ENVIRONNEMENT

Rapporteur Mireille GERMAIN

Suite à la convention signée en 2015 avec le lycée horticole de Romans « Terre d'horizon » en vue d'une étude, par la section BTS Aménagement paysager, de la réorganisation de la place du lavoir, un rendu a été effectué en mairie le 22 mai.

Une commission composée d'élus et d'employés communaux s'est réunie comme un jury pour assister à la présentation des projets réalisés par les étudiants. Ayant travaillé par binôme, c'est donc 8 projets qui ont ainsi été rendus avec une présentation chiffrée de leur réalisation.

Les conseillers seront invités à participer à la commission qui étudiera ces projets pour retenir l'un d'entre eux ou s'en inspirer afin que le projet final réponde aux attentes de la commune. Le projet déterminé sera présenté aux différents services de l'Etat et du Département pour l'octroi des subventions.

5 – Emploi d'AGENT TECHNIQUE

Le contrat « Avenir » de Guillaume CHABERT arrivant à terme le 16 juin 2017, après 3 ans d'exercice de la fonction d'agent technique, il convient de décider de la suite.

M. le Maire propose l'embauche de cet agent qui, de formation horticole, est devenu tout à fait opérationnel dans les différentes tâches qui lui ont été confiées aussi bien dans l'entretien des espaces publics que dans les multiples interventions liées aux services municipaux dont l'école. Il rappelle que le financement de l'emploi a été prévu au budget primitif 2017.

Un débat s'engage au sein du conseil en particulier sur la question de la solidité des finances communales dans le temps. Deux alternatives : soit jouer la prudence vu la conjoncture électorale présidentielle et consolider l'emploi par un CDD d'une année renouvelable ou bien s'engager à long terme dans un processus de titularisation sur poste.

Les membres du conseil entendent que l'agent a prouvé sa capacité à occuper la fonction et reconnaissent le besoin de ce second emploi d'agent technique motivé par l'augmentation de la charge annuelle de travail des employés (notamment obligation de désherbage des espaces publics sans pesticide et surfaces supplémentaires à entretenir : voiries des lotissements, délaissés de Cabaret neuf, 3 plate-forme ordures ménagères, surveillance des sous stations d'épuration, manutention liée aux TAP's ou autre...).

Après avoir échangé sur les deux alternatives, le conseil décide la pérennisation de l'emploi de Guillaume CHABERT sur un poste de catégorie C Agent technique à temps complet créé au 1^{er} septembre 2017. M. Chabert aura un statut de fonctionnaire stagiaire pendant une année.

Une réunion entre les deux employés techniques et le maire devra déterminer les tâches de chacun.

6 – QUESTIONS DIVERSES

Réunion de la commission affaires scolaires le 1^{er} juin pour le bilan du PEDT et des activités TAP.

Plusieurs conseillers s'émeuvent de n'avoir pas su le décès de M. Ferlay. Quel dispositif mettre en place pour informer ? emails aux conseillers possible...

Travaux en cours par les chasseurs dans le hangar de la ferme de la plaine pour créer un local à destination de leur association ACCA de Charmes.

Vente de bois le 8 juin sur une parcelle de 6 hectares de la forêt communale Bois de Bard.

Travaux de voirie en cours de réalisation.

Accord du conseil pour l'achat de test WISC par le centre médico-social pour les enfants en difficultés gérés par le RASED ; coût pour la commune de 140 €.

Une réponse a été transmise ce jour à M. GOUT au sujet de sa demande de permis de construire faisant suite au certificat d'urbanisme positif.

Question pour avoir à mi-mandat l'avis des conseillers à propos du journal communal Charmes infos. Proposition est faite de choisir une personnalité de la commune qui pourrait être mise en valeur, comme un jeune sportif par exemple, afin d'améliorer le lien social entre les habitants.

Question réitérée de savoir si des conseillers sont volontaires pour reconduire une journée patrimoine en 2017. La mise en place du circuit patrimoine à travers les ruelles du village qui doit intervenir avant l'été pourrait servir de support à cette manifestation. Toutefois, l'organisation globale de la manifestation nécessiterait qu'on y travaille rapidement... Pas de décision prise.

Signalé : plainte d'un habitant à propos de l'insécurité lié au stationnement d'un camping-car garé à une intersection de voies depuis un certain temps, en situation de gêner la circulation par manque de visibilité dans un quartier où jouent des enfants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.

